

Lyon, le 12 décembre 2008

Communiqué de presse

Une équipe commune Onema-Cemagref pour une recherche-action sur les cours d'eau

La directive cadre européenne sur l'eau fixe des objectifs ambitieux pour la préservation et la restauration du bon état de l'ensemble des eaux continentales d'Europe d'ici 2015. Afin de soutenir les politiques publiques de l'eau, l'Onema, office national de l'eau et des milieux aquatiques, et le Cemagref, institut de recherche sur la gestion durable des eaux et des territoires, conjuguent leurs compétences.

Outre la programmation d'actions partenariales de recherche et d'expertise (un programme de plus de 7 M€ sera mené en 2009), ils s'allient aujourd'hui pour créer une équipe dédiée à l'hydroécologie des cours d'eau. L'objectif est d'assurer un lien encore plus étroit entre la recherche et l'action pour mieux prendre en compte les besoins des gestionnaires des cours d'eau et rendre opérationnelles les connaissances produites par la recherche.

Une équipe mixte d'une dizaine de personnes, commune aux deux établissements, va ainsi se consacrer à quatre types d'actions : améliorer les connaissances sur le fonctionnement écologique des milieux ; développer des outils et des méthodes nécessaires aux gestionnaires de l'eau pour la mise en œuvre de politiques prioritaires, telles que la restauration de la morphologie des cours d'eau, l'aménagement et l'effacement d'obstacles à l'écoulement pour restaurer la trame bleue (engagement issu du Grenelle de l'environnement) ; former les gestionnaires et assurer le transfert et l'appropriation de ces outils ; dispenser un appui technique aux acteurs de terrain sur des opérations complexes de gestion et assurer l'évaluation d'opérations de restauration comme retour d'expériences.

Cette équipe analyse et modélise les interactions entre les trois grands compartiments des cours d'eau : physique, chimique et biologique. Ainsi, elle constitue un socle de connaissances pour la mise au point du système d'évaluation de l'état des eaux en cours de développement à l'Onema.

Cette équipe, à vocation nationale, dirigée par Jean Gabriel Wasson, est implantée à Lyon, dans les locaux du Cemagref, afin de bénéficier de synergies avec des unités de recherche du domaine de l'eau.

Trois grands axes de recherche et d'action

- Mettre au point des indicateurs et des méthodes pour diagnostiquer des altérations physiques et chimiques et évaluer l'état écologique des cours d'eau ;
- Identifier précisément l'influence des altérations chimiques qui affectent les cours d'eau, grâce à l'analyse et à la modélisation du lien entre les indicateurs d'altérations chimiques et les réponses biologiques ;
- Fournir des outils et formuler des recommandations pour restaurer le bon état écologique et protéger les milieux en bon ou en très bon état, accompagner leur transfert sous forme de formation ou d'expertises.

Le Cemagref en bref

Son domaine de recherche finalisée relève des sciences pour l'ingénierie de la gestion durable des eaux et des territoires. Ses recherches sont orientées vers la production de connaissances nouvelles et d'innovations techniques utilisées par les gestionnaires, les décideurs et les entreprises pour répondre à des questions concrètes de société dans les domaines de la gestion des ressources, de l'aménagement et de l'utilisation de l'espace. Il centre ses recherches sur les ressources en eau de surface, les systèmes écologiques aquatiques et terrestres, les espaces à dominante rurale, les technologies pour l'eau, les déchets, les agro-systèmes et la sûreté des aliments. Le Cemagref consacre une forte part de son activité scientifique et technique à l'eau et aux milieux aquatiques. Créé en 1981, Le Cemagref est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), sous la double tutelle des Ministères en charge de la Recherche et de l'Agriculture. Son activité de recherche est menée en partenariat avec des acteurs du monde économique et en réponse à un besoin socio-économique exprimé par ceux-ci ; il est ainsi labellisé par le ministère chargé de la recherche comme institut Carnot.

L'Onema en bref

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret d'application du 25 mars 2007 ont créé l'Onema, établissement public national sous tutelle du ministère en charge du développement durable (MEEDDAT). Organisme de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques, il a pour mission de mener et de soutenir au niveau national des actions destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.

Afin de fournir et organiser une expertise de haut niveau, fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau, l'Onema conclut notamment des accords-cadres avec les organismes nationaux de recherche.

Contacts presse :

Onema : claire.roussel@onema.fr - 33 (0)1 45 14 41 95

Cemagref : marie.signoret@cemagref.fr - 33 (0)1 40 96 61 30 - 33 (0)6 77 22 35 62

Contacts scientifiques :

Cemagref : yves.souchon@cemagref.fr

Onema : jean-rene.malavoi@onema.fr